



# REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice – Solidarité

Conakry, le 11-02..... 2016

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

N° 001/SGPRG/PRMP/2016

*La Personne Responsable des Marchés  
Publics*

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR LES SERVICES DE PASSATION DE MARCHES PUBLICS

Dans le cadre de l'exécution de son budget de l'exercice 2016, la Présidence de la République envisage de passer des marchés de travaux, fournitures et prestations diverses avec toutes les entreprises/sociétés désireuses de remplir ces conditions.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et surtout de bonne exécution des tâches.

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant :

- Une lettre adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics près de la Présidence, présentant l'entreprise/société et son domaine d'intervention ;
- Un extrait du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier RCCM ;
- Un extrait du Certificat d'immatriculation fiscale validé et à jour ;
- Un extrait du quitus fiscal et social valable et à jour ;
- Un détail des marchés similaires déjà exécutés dans les normes et conditions régulières.

Les candidats qui auront satisfait aux critères ainsi énumérés, seront retenus dans le répertoire des marchés publics de la Présidence de la République et pourront ainsi être consultés pour toute passation des marchés dont le montant est conforme au seuil fixé par l'Arrêté A/2015/067/MEF/SGG du 28 janvier 2015, relatif à la passation des marchés au niveau des Autorités Contractantes.

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes, de concurrence, de transparence, d'égalité, d'économie et d'efficacité.

La date limite de dépôt est fixée au 10 mars 2016.

Pour tout dépôt de dossiers, veuillez vous adresser à la Personne Responsable des Marchés Publics aux bureaux SS16 ou 103 1<sup>er</sup> Etage du Petit Palais.

Tél : 628 56 17 11/657 28 21 16



*Lansana CONDE*